



Comité Syndical SCOT du Born
Réunion du 9 janvier 2020
Parentis-en-Born
Compte-Rendu

Nombre de délégués en exercice : 19

Nombre de délégués présents : 13

Nombre de délégués votants : 13

Nombre de pouvoirs : 0

Le neuf janvier deux mille vingt à quatorze heures, le comité syndical régulièrement convoqué s'est réuni la salle Labat au centre administratif de Parentis en Born sous la présidence de Madame Virginie PELTIER, Présidente.

Présents :

Délégués titulaires ou suppléants votants

Madame	Virginie	PELTIER	Communauté de communes des Grands Lacs
Monsieur	Alain	DELOUZE	Communauté de communes des Grands Lacs
Monsieur	Patrick	DORVILLE	Communauté de communes des Grands Lacs
Monsieur	Alain	DUDON	Communauté de communes des Grands Lacs
Madame	Carmen	THIEROT	Communauté de communes des Grands Lacs
Monsieur	Vincent	CASTAGNEDE	Communauté de communes des Grands Lacs
Monsieur	Jean-Pierre	RIMONTEIL	Communauté de communes des Grands Lacs
Monsieur	Jean-Jacques	CAPDEPUY	Communauté de communes des Grands Lacs
Monsieur	Jean-Richard	SAINT-JOURS	Communauté de communes de Mimizan
Monsieur	Jean	GOURDON	Communauté de communes de Mimizan
Monsieur	Jean-Marc	BILLAC	Communauté de communes de Mimizan
Monsieur	Alain	BIREMONT	Communauté de communes de Mimizan
Monsieur	Didier	TROUVÉ	Communauté de communes de Mimizan

Absents et excusés : M. GIL François, M. CHAUVIN Mickaël, M. BOURGUIGNON Marc, M. NOAILLE Sébastien, FORTINON Xavier, M. PONS Guy, M. COUSQUER Alain, M. SOULES Eric, M. PLANTIER Christian

Également présents : M. TESTUD Gilles (CC Grands Lacs), M. BAWEDIN Vincent (CC Grands Lacs), M. LESCARRET Xavier (Ville de Mimizan).

Le quorum étant atteint, le Comité Syndical du SCOT du BORN peut valablement délibérer.

Ordre du Jour : Réponse aux observations de l'Enquête Publique

Mme la présidente rappelle que le comité syndical du SCOT du Born a arrêté le projet de SCOT par délibération du 9 avril 2019.

L'ensemble des documents constitutifs du SCOT sont téléchargeables et se trouvent sur le site www.scotduborn.com.

La consultation des personnes publiques associées et consultées s'est déroulée sur les mois de juin, juillet et aout.

La Commission départementale de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers (CDPENAF) s'est réunie le 16 juillet pour examiner le dossier. Elle a accordé un avis favorable sous réserve.

Vingt avis ont été recueillis dont ceux de l'Etat et de la Mission Régionale d'Autorité Environnementale (MRAe).

Le comité syndical du SCOT du BORN a répondu aux avis des personnes publiques associées et consultées lors de sa séance du 8 octobre 2019.

L'enquête publique s'est déroulée du 18 novembre au 19 décembre. Le commissaire enquêteur a remis le procès-verbal de synthèse des observations le 27 décembre. L'ensemble des observations a été listé et synthétisé par le commissaire enquêteur dans un tableau récapitulatif présenté au comité syndical. Le comité syndical dispose de 15 jours à compter de la remise du procès-verbal pour formuler ses réponses.

Mme la Présidente présente également les propositions de réponse qui pourront être transmises au commissaire enquêteur afin qu'il remette ses conclusions.

Le comité syndical prend connaissance des avis et valide les propositions de réponses.

Le Comité Syndical DECIDE à l'unanimité,

- De valider les propositions de réponses proposées dans le tableau annexé à la présente délibération
- D'autoriser la Présidente à signer tous les documents afférents

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 h 00

La Présidente,



A handwritten signature in black ink, appearing to be "V. PELTIER".

Virginie PELTIER